
Justificatifs pour l'obtention de la rente complémentaire AVS / AI

Situation économique

- Jugement de divorce / actes de séparation judiciaire et convention y relative

Dépenses

- Certificat de primes d'assurance – maladie (LAMAL) + complémentaire (LCA)
- Cotisations AVS (pour personnes étant au bénéfice de l'AI)
- Pensions versées en vertu du droit de la famille (pension alimentaire)
- Votre bail à loyer ou dernière notification du loyer
- Si vous êtes dans un home, attestation du home avec date d'entrée, prix de pension et forfait soins + copie du document DELICES ou PLAISIR

N.B. les attestations du home sont d'ores et déjà envoyées à l'Agence régionale AVS/AI par l'EMS LA LORRAINE

Fortune

- Dernières situations bancaires ou postales (solde des comptes)
- Dernière déclaration d'impôts complète (y compris annexes)
- Assurance-vie – joindre justificatif avec valeur de rachat
- Autres biens (successions partagées, capital de libre passage)

Recettes

- Revenu d'une activité lucrative (copie du contrat de travail et du certificat de salaire)
- Votre rente AVS / AI
- Autre rente (LPP, SUVA, assurance-militaire, assurances privées, rentes étrangères, rente viagère, etc.)
- Indemnités journalières (assurance-maladie, assurance accidents, invalidité, chômage, allocation pour perte de gain)
- Si vous êtes propriétaire d'immeuble ou appartement (un relevé de l'hypothèque avec taux d'intérêts)
 - En hoirie (copie de l'acte notarié)
 - En usufruit (copie de la décision du notaire)
 - + joindre Annexe 5 de la déclaration d'impôt**
- Pensions alimentaires reçues en vertu du droit de la famille
- Allocations pour impotent de l'AVS/AI ou de la SUVA

Une fois que tous ces documents sont réunis, veuillez les retourner à l'Agence régionale AVS/AI du lieu de votre domicile, voir liste au dos de cette feuille.

Agence régionale AVS/AI Littoral Ouest	- Bevaix	- St-Aubins-Sauges
Commune de Colombier	- Boudry	- Vaumarcus
Rue Haute 20	- Cortaillod	
2013 Colombier	- Fresens	
Tél. 032 886 50 80	- Gorgier	
Fax 032 886 49 48	- Milvignes	
Mail gsr.littoralouest.aravs@ne.ch	- Montalchez	

Guichet social régional du Val-de-Ruz	- Brot-Dessous	
Rue de l'Épervier 4	- Rochefort	
2053 Cernier	- Val-de-Ruz	
Tél. 032 889 61 75		
Fax 032 889 63 06		
Mail gsr@ne.ch		

Agence AVS des Montagnes Neuchâteloises	- Brot-Plamboz	
Hôtel-de-Ville 1	- La Brévine	
2400 Le Locle	- Les Brenets	
Tél. 032 933 84 57/58	- La Chaux-du-Milieu	
Fax 032 933 84 01	- Le Cerneux-Péquignot	
Mails veronique.berger@ne.ch	- Le Locle	
martine.fahrni@ne.ch	- Les Planchettes	

Agence régionaux AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs	- Cornaux	- St-Blaise
Grand-Rue 35	- Cressier	
Case postale 158	- Enges	
2072 Saint-Blaise	- Hauterive	
Tél. 032 886 49 90	- La Tène	
Fax 032 886 49 94	- Le Landeron	
Mail aravs.entredeuxlacs@ne.ch	- Lignière	

Office communal AVS/AI de la Chaux-de-Fonds	- La Chaux-de-Fonds	
Rue du Collège 9	- La Sagne	
Case postale 2383	- Les Ponts-de-Martel	
2302 La Chaux-de-Fonds		
Tél. 032 967 63 11/12		
Fax 032 722 07 56		
Mail Office AVS.VCH@ne.ch		

Guichet social régional du Val-de-Travers	- La Côte-aux-Fées	
Rue des Collèges 2 / CP 209	- Les Verrières	
2108 Couvet	- Val-de-Travers	
Tél. 032 886 44 00		
Fax 032 886 44 10		
Mail gsr.val-de-travers@ne.ch		

Agence communale AVS/AI de Neuchâtel	- Neuchâtel	
Rue St-Maurice 4	- Peseux	
2000 Neuchâtel	- Corcelles-	- Cormondrèche
Tél. 032 717 74 10		
Mail Damien.Vadi.VDN@ne.ch		
agence.neuchatelville@ne.ch		